Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 84 (1957)

Heft: 6

Artikel: Le "Conseil" des patoisants romands a siégé !...

Autor: Molles, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230412

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

■ Le ,, Conseil'' des patoisants romands a siégé !...

En ouvrant la séance, le président, M. Charles Montandon, dont on ne dira jamais assez le dévouement, a le plaisir de nous annoncer l'intérêt que portent à notre mouvement les autorités des cantons où l'on parle encore patois et dans lesquels nos traditions — susceptibles d'évoluer dans la ligne de force de nos terroirs — sont solidement ancrées. Vaud et Fribourg ont répondu très favorablement à nos demandes d'appui financier. Valais et Berne, pour le Jura, feront de même...

A nous maintenant de marquer notre reconnaissance en poursuivant nos efforts pour le plus grand bien de nos cantons restés fidèles à leur passé, voire de nos économies cantonales et terriennes.

Les comptes présentés par notre ami Oscar Pasche sont approuvés. Il est félicité pour sa minutieuse gestion. Toutefois, en raison des fonds qu'il nous est donné de comptabiliser, une présentation nouvelle s'impose, à laquelle collaborera M. Decollogny, banquier. Décharge en est donnée par les vérificateurs jurassiens.

MM. Lucien Braillard et Jacques Chevalley (Vaud) sont nommés vérificateurs des comptes.

L'avenir du Conteur romand, devenu organe « officiel » du mouvement patoisant romand, fait l'objet d'une discussion soutenue. Il y va de l'honneur à cœur de chacun de le faire connaître et apprécier toujours plus dans les cantons de Fribourg, Valais et dans le Jura.

Frappé par un deuil, M. Gremaud, auquel nous présentons nos vives et sincères condoléances, présentera les résultats financiers des Fêtes de Bulle au cours d'une prochaine séance.

On apprend avec joie que l'Association du costume vaudois présidée avec distinction par Mme Pasche, sera à nos côtés pour l'organisation des grandes Fêtes romandes des patoisants sur sol Vaudois en 1959.

Puis, M. Ad. Decollogny, président de la commission pour la publication des premiers prix du Concours de la Radio, présente un rapport très fouillé.

Cette publication est envisagée sous forme d'un livre d'environ 200 pages, format Por la Veillâ et donnant un aspect aussi classique que possible de la vie littéraire patoisante en « Romandie ».

M. Schulé, directeur du Glossaire, insiste, avec raison, sur le choix des « extraits ». Ils se doivent d'être de qualité. Ce livre doit être non une « affaire » — on défend le patois avec son cœur et son esprit et non avec de l'argent, comme le soulignait notre ami Badet de Saint-Ursanne — mais un signe de la vitalité de notre mouvement.

M. Gaspoz (Valais), parle ensuite des « Journées valaisannes » qui, après celles de Villa et de Champlan, se dérouleront le 5 mai à Savièze.

Enfin, M. Schulé nous entretient de l'état des travaux préparatoires du futur dictionnaire romand — français - patois — d'usage courant. De très nombreuses fiches ont déjà été recueillies. C'est un travail considérable, car la signification des mots varie suivant la place qu'ils occupent dans les expressions spécifiquement patoises... Déjà, la partie vaudoise prend forme, et cela grâce à la collaboration désintéressée de Mlle Cordey, fille de notre regretté Marc à Louis. Une personne compétente a été pressentie également pour hâter le travail de mise en place...

De l'utile besogne dont nos patoisants doivent savoir gré à notre « Conseil ».

R. Molles.